

Guide d'accessibilité dans les cours de niveau postsecondaire



Comment utiliser ce guide

Étape 1 : Télécharger et sauvegarder ce guide remplissable en ligne

Remarque :

- Si vous remplissez ce guide dans votre navigateur, vos réponses ne seront pas sauvegardées. Assurez-vous d'utiliser la copie sauvegardée sur votre ordinateur.
- Vous pouvez vous procurer une version remplissable de ce guide en format Word sur le [site Web du guide](#).

Étape 2 : Utiliser le guide pour passer en revue l'accessibilité à un cours et consulter le manuel de référence au besoin

- Dans l'espace disponible au haut de la page 2, entrez le nom du cours à réviser.
- Cochez les cases qui s'appliquent pour indiquer la manière dont un cours répond aux exigences en matière d'accessibilité et les lacunes qui existent. Pour chacun des critères, sélectionner l'une des options de réponse suivantes :
 - **Oui** : Le cours répond au critère.
 - **Non** : Le cours ne répond pas au critère.
 - **Incertain.e** : J'hésite à savoir si le cours répond au critère.
 - **S.O.** : Le critère ne s'applique pas à ce cours.
- Si vous souhaitez obtenir des précisions sur un critère d'accessibilité, cliquez sur l'hyperlien menant au [manuel de référence](#) pour en savoir plus.
- Si vous avez répondu « Non » ou « Incertain.e » à l'un des critères, consultez le [manuel de référence](#) pour la façon suggérée d'y répondre.

Étape 3 : Sauvegarder vos réponses

Table des matières

- [Section 1 : Plan de cours](#)
- [Section 2 : Organisation du cours et navigation dans le cours](#)
- [Section 3 : Matériel didactique](#)
- [Section 4 : Obstacles à la communication](#)
- [Section 5 : Espaces d'apprentissage physiques](#)

Funding

Le *Guide d'accessibilité dans les cours de niveau postsecondaire* est une ressource en ligne revue entre pairs et financée par eCampus Ontario et le gouvernement de l'Ontario. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement de l'Ontario ou du Consortium pour l'apprentissage en ligne de l'Ontario.



Guide d'accessibilité dans les cours de niveau postsecondaire

Nom du cours : _____

Section 1 : Plan de cours

Les critères de la section 1 s'adressent aux personnes qui créent des plans de cours, des plans d'apprentissage ou des programmes. Pour en savoir plus, accédez au manuel de référence en cliquant sur l'hyperlien du critère recherché.

Modes d'enseignement et méthodes d'évaluation utilisés dans le cadre du cours

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
1.1 Le plan de cours indique-t-il les modes d'enseignement qui seront utilisés , par exemple des cours magistraux en présentiel, des discussions de groupe, etc.? Voir le manuel de référence : Critère 1.1				
1.2 Le plan de cours précise-t-il les méthodes d'évaluation et les formats des activités d'apprentissage , comme des tests en personne, des projets de groupe, des présentations, etc.? Voir le manuel de référence : Critère 1.2				
1.3 Le plan de cours mentionne-t-il les technologies d'enseignement qui seront utilisées , telles qu'un système de gestion de l'apprentissage? Voir le manuel de référence : Critère 1.3				
1.4 Le plan de cours décrit-il les technologies qui seront utilisées pour les évaluations et les activités d'apprentissage , par exemple des questionnaires, etc.? Voir le manuel de référence : Critère 1.4				
1.5 Le plan de cours est-il conçu dans un format accessible conformément aux directives établies? Voir le manuel de référence : Critère 1.5				

Processus et politiques

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
1.6 Le plan de cours réfère-t-il aux processus de votre établissement que la population étudiante doit suivre pour entreprendre les démarches suivantes? <ul style="list-style-type: none">• Demander des formats accessibles;• Résoudre les différends liés aux mesures d'adaptation. Voir le manuel de référence : Critère 1.6				
1.7 Le plan de cours réfère-t-il aux politiques de votre établissement en matière de situations de handicap dans				

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
<p>la population étudiante, en ce qui concerne les éléments suivants?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les perturbations de l'apprentissage relatives aux situations de handicap; • Les politiques et les processus en matière d'adaptation; • L'élaboration de plans d'adaptation. <p>Voir le manuel de référence : Critère 1.7</p>				

Exigences essentielles

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
<p>1.8 Le plan de cours réfère-t-il, le cas échéant, aux exigences scolaires essentielles du programme?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critères 1.8-1.9</p>				
<p>1.9 Le plan de cours indique-t-il explicitement comment chaque évaluation est liée aux exigences scolaires essentielles du cours?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critères 1.8-1.9</p>				

Section 2 : Organisation du cours et navigation dans le cours

Les critères d'accessibilité de la section 2 ont trait à la manière dont la population étudiante trouve le matériel didactique et les outils du cours, et interagit avec ceux-ci, sur le site du cours dans le système de gestion de l'apprentissage (SGA). Pour en savoir plus, accédez au manuel de référence en cliquant sur l'hyperlien du critère recherché.

Configuration des modules dans le système de gestion de l'apprentissage

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
<p>2.1 Dans le site du cours dans le système de gestion de l'apprentissage (SGA), les volets du cours sont-ils clairement indiqués dans toutes les sections?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critères 2.1 à 2.6</p>				
<p>2.2 Les titres en-tête de chacun des modules du cours dans le SGA décrivent-ils de manière claire et concise l'objet du module?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critères 2.1 à 2.6</p>				
<p>2.3 Les volets du cours sont-ils organisés de manière cohérente dans l'ensemble du site Web du cours dans le SGA?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critères 2.1 à 2.6</p>				
<p>2.4 Les outils du SGA sont-ils utilisés aux fins prévues? Par exemple, les ressources éducatives se trouvent dans les modules de contenu et non dans la section des annonces ou les forums de discussion.</p> <p>Voir le manuel de référence : Critères 2.1 à 2.6</p>				

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
2.5 Le cours est-il organisé de manière à correspondre à la progression des personnes qui étudient dans le cours, par exemple en modules hebdomadaires? Voir le manuel de référence : Critères 2.1 à 2.6				
2.6 Le matériel didactique est-il regroupé dans le SGA plutôt qu'envoyé aux personnes apprenantes par courriel ou hébergé sur un site Web personnel? Voir le manuel de référence : Critères 2.1 à 2.6				

Configuration des évaluations dans le système de gestion de l'apprentissage

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
2.7 Les consignes et les procédures de remise des travaux sont-elles claires et présentées de manière cohérente tout au long du cours? Voir le manuel de référence : Critères 2.7 à 2.9				
2.8 Les paramètres d'évaluation des outils du SGA, comme les boîtes de dépôt, sont-ils choisis de manière à réduire les erreurs ? Voir le manuel de référence : Critères 2.7 à 2.9				
2.9 Les personnes apprenantes qui commettent une erreur dans la remise de leur travail ont-elles la possibilité d'annuler ou de corriger leur erreur ? Voir le manuel de référence : Critères 2.7 à 2.9				

Section 3 : Matériel didactique

Les critères de la section 3 concernent les documents de cours et les technologies utilisés dans les salles de classe, les laboratoires, les ateliers, les milieux d'apprentissage hors campus et les espaces d'apprentissage virtuels synchrones et asynchrones. Pour en savoir plus, accédez au manuel de référence en cliquant sur l'hyperlien du critère recherché.

Contenu pédagogique créé par le corps professoral (par ex. : présentation PowerPoint)

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
3.1 Les expressions idiomatiques, le jargon, les abréviations et les acronymes sont-ils définis à leur première occurrence dans une ressource ou une présentation? Voir le manuel de référence : Critère 3.1				
3.2 Le matériel didactique est-il créé dans un format accessible ? Voir le manuel de référence : Critères 3.2 à 3.4				
3.3 Le matériel multimédia créé par le corps professoral est-il offert dans plusieurs formats , comme une vidéo comprenant des sous-titres? Voir le manuel de référence : Critères 3.2 à 3.4				

3.4 Les documents en format PDF sont-ils accessibles? Voir le manuel de référence : Critères 3.2 à 3.4				
--	--	--	--	--

Contenu pédagogique provenant d'autres sources (par ex. : manuels scolaires)

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
3.5 Le matériel didactique provenant d'autres sources est-il offert dans plusieurs formats , par exemple le format papier, la copie électronique, etc.? Voir le manuel de référence : Critères 3.5 à 3.7				
3.6 Si le matériel didactique provenant d'autres sources n'est pas accessible, les services de la bibliothèque ou d'accessibilité peuvent-ils le convertir en un format accessible , par exemple la copie électronique, le format audio, etc., conformément à la <i>Loi sur le droit d'auteur</i> du Canada et à d'autres lois pertinentes? Voir le manuel de référence : Critères 3.5 à 3.7				
3.7 Les services de la bibliothèque ou d'accessibilité peuvent-ils créer un autre format dans un délai raisonnable ? Voir le manuel de référence : Critères 3.5 à 3.7				

Évaluations et activités d'apprentissage

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
3.8 Les évaluations , y compris les évaluations multimédias, créées par le corps professoral ou l'équipe pédagogique, sont-elles produites et offertes dans un format accessible qui peut être converti, au besoin, en un autre format? Voir le manuel de référence : Critères 3.8 à 3.11				
3.9 La rétroaction sur les évaluations est-elle fournie dans un format accessible, comme des commentaires dactylographiés plutôt que manuscrits? Voir le manuel de référence : Critères 3.8 à 3.11				
3.10 Existe-t-il des options de remplacement aux évaluations de cours qui ne sont pas accessibles? Voir le manuel de référence : Critères 3.8 à 3.11				
3.11 Existe-t-il des options de remplacement aux évaluations multimédias provenant d'autres sources qui ne sont pas accessibles? Voir le manuel de référence : Critères 3.8 à 3.11				

Technologies éducatives

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
3.12 Les technologies éducatives , comme les outils d'évaluation par les pairs, etc., sont-elles accessibles ? Voir le manuel de référence : Critère 3.12				

<p>3.13 Accorde-t-on à toutes les personnes du temps pour apprendre et mettre en pratique les technologies éducatives (par ex. : questionnaires en ligne, etc.) avant d'avoir à les utiliser dans le cadre d'activités d'apprentissage ou d'évaluation, y compris dans les activités d'apprentissage expérientiel hors campus?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critère 3.13</p>				
<p>3.14 Donne-t-on aux personnes en situation de handicap du temps pour apprendre et pratiquer les fonctions d'accessibilité des technologies éducatives (par ex. : touches de raccourci) avant d'avoir à les utiliser dans le cadre d'activités d'apprentissage ou d'évaluation?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critère 3.14</p>				

Section 4 : Obstacles à la communication

Les critères de la section 4 portent sur les obstacles liés à la communication, aux perturbations et aux mesures d'adaptation scolaire. Pour en savoir plus, accédez au manuel de référence en cliquant sur l'hyperlien du critère recherché.

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
<p>4.1 Au cours du semestre, les personnes apprenantes disposent-elles de différents moyens de communiquer avec le professeur, la professeure ou l'équipe pédagogique, par exemple en personne, par téléphone, par voie virtuelle ou par courriel?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critère 4.1</p>				
<p>4.2 Si l'on adopte une nouvelle technologie après le début du semestre, l'avis des personnes apprenantes est-il sollicité par l'entremise de diverses options, y compris les commentaires anonymes?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critère 4.2</p>				
<p>4.3 Le plan du cours ou la page d'accueil du cours dans le système de gestion de l'apprentissage (SGA) permet-il aux personnes apprenantes de savoir où elles peuvent se renseigner sur les obstacles et les perturbations temporaires, comme la fermeture d'un édifice?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critère 4.3</p>				
<p>4.4 Si des changements ou des perturbations liés au cours ont lieu pendant le semestre (par ex. : une annulation des heures de bureau) les personnes apprenantes en sont-elles informées le plus tôt possible?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critère 4.4</p>				
<p>4.5 En cas de refus d'une demande de mesures d'adaptation, les raisons du refus sont-elles conformes à l'obligation d'accommodement de la Commission ontarienne des droits de la personne?</p>				

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
Voir le manuel de référence : Critère 4.5				

Section 5 : Obstacles liés aux espaces d'apprentissage physiques

Les critères de la section 5 portent sur les obstacles liés aux espaces d'apprentissage physiques sur lesquels le corps professoral est susceptible d'avoir une certaine maîtrise. Pour en savoir plus, accédez au manuel de référence en cliquant sur l'hyperlien du critère recherché.

Critères d'accessibilité	Oui	Non	Incertain.e	S.O.
<p>5.1 L'accessibilité est-elle prise en compte et priorisée dans les espaces d'apprentissage physiques dans la mesure du possible, par exemple dans le bureau du professeur ou de la professeure?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critères 5.1 à 5.2</p>				
<p>5.2 Lors de la sélection de sites hors campus pour l'apprentissage expérientiel lié aux cours, l'accessibilité est-elle prise en compte et considérée comme une priorité?</p> <p>Voir le manuel de référence : Critères 5.1 à 5.2</p>				